

## **Témoignage de Jean-Louis (email du 27/10/2019) \***

Bonjour,

Camus disait je crois " seul dieu ne désespère pas"...

Mon cousin, mon frère, ma seule famille est atteinte de la maladie de Parkinson. Il subit cette injustice courageusement, il est fort et de tous les combats...

Il a pu tester les patchs du docteur Fourtillan dont il a pu apprécier tous les effets bénéfiques.

Aujourd'hui le Ministère de la Santé s 'oppose à leur diffusion prétextant que la formule de ces patchs n'a pas reçu l 'autorisation de mise sur le marché...La belle affaire !

Sans établir la nocivité de ces produits l'ANRS en interdit la diffusion alors que la maladie augmente degré par degré l'affaissement du corps...De quel côté se trouve la mise en danger de la vie d'autrui ? J 'attends encore la démonstration de l'infraction pénale... où sont les éléments constitutifs d'un délit qui n 'est pas démontré mais simplement supposé pour conforter une position.

Mon cousin, mon frère, ma seule famille attend...

Tous les jours le silence le renvoie dans sa condition. Je ne caricature pas les faits...

Je ne joue pas entre la sentence d'un tribunal et le destin d'un homme que j'aime et avec lequel j'ai goûté à tant de jours meilleurs...

Mais j'ai l'impression qu'en sortant tous le fusil de la République on finit par tirer en l'air tout simplement.

Je ne suis (toujours) pas croyant, pour moi l'homme c'est dieu et je ne désespère pas.

Je souhaite ardemment, douloureusement que l'on permette à mon cousin, mon frère, ma seule famille de se soigner comme ils le souhaitent et qu'on ne mette pas en cause son propre discernement ce serait un enfermement (et là c'est du vrai pénal...).

Je t'aime très fort Serge

*\* Document reçu par email le 27 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*